cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

11

11

A

Recueil des pieces tres
Curieuses

Pif. VI.2, 3 (

Rés. Pièce 492/67

# RELATION AV VRAY, ET SVIVANT les memoires enuoyez par sa Majesté de la desfaite generale de l'Armée Nauale du Sieur de Soubise & des Rochelois : ensemble la reduction de l'Isle de Ré & d'Oleron en l'obeïssance du Roy.

*Par Monseigneur le Duc de Montmorancy grand Admiral de France, Gouuerneur de Languedoc.*

Auec vne Lettre escrite de la main du Roy audit Sieur Duc de Montmorancy.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

A TOLOSE,
Par la Vefue de I. Colomiez & Raym. Colomiez Imprimeurs ordinaires du Roy. 1625.

# RELATION AV VRAY, ET SVIVANT les memoires enuoyez par la Majesté de la desfaite generale de l'Armée Nauale du sieur de Soubise & des Rochelois : enleuable la reduction de l'Isle de Ré & d'Oleron en l'obeïssance du Roy.

Par Monseigneur le Duc de Montmorency grand Admiral de France, Gouuerneur de Languedoc.

Auec vne Lettre escrite de la main du Roy audit sieur Duc de Montmorancy.



A TOLOSE,
Par la Veufue de I. Colomiez & Raym. Colomiez Imprimeurs ordinaires du Roy. 1622.

# DEFFAITE GENERALE de l'Armée Nauale du Sieur de Soubize & des Rochelois: ensemble la reduction de l'Isle de Ré & d'Oleron en l'obeissance du Roy.

*Par Monseigneur le Duc de Montmorancy grãd Admiral de France Gouuerneur de Languedoc.*

LA France estoit paisible depuis le traité fait à Mõtpellier le 20. Octobre 1622. sainctemẽt entretenu par sa Majesté, & par les Officiers de ses Cours souueraines, lors que les Sieurs Duc de Rohan & de Soubise ennemis de la tranquillité publique, resolurent de r'allu-

mer la faction dans l'Eſtat : & pour y paruenir, ils ne reprirent pas ſeulemẽt leurs premieres habitudes auec les eſprits desbauchez de leur party, mais rechercherẽt encores hors du Royaume des aſſociations auec les anciẽs ennemis de la France : à quoy ils jugerẽt que la coniuncture eſtoit d'autant plus fauorable, que les armes du Roy ſe trouuoient diuerties en meſme tẽps à la Valtoline en Italie & en Hollande pour le ſouſtien des anciens alliez & confederez de cette Couróne. Et pour pouuoir auec plus de facilité former les ordres de cette nouuelle reuolte, ils jugerent leur entreueuë abſolument neceſſaire: A cet effect le Sieur de Soubiſe s'achemina du Poictou en Languedoc, où il demeura auec le Sieur de Rohan quelques mois, tenãt touſiours des conſeils ſur leurs projects, & rece-

uant les aduis de leurs negociateurs: Pour l'entiere execution de leur deſſeing, ils ſe ſeparerent ſur le commencement de Nouembre 1624. ayant le Sieur de Soubiſe pris la route du Poictou, ſous pretexte d'aller cõſoler Madame la Ducheſſe ſa mere, ſur la perte d'vne ſienne fille. Là il continuë ſes intelligences au Xaintonge, Angoulmois, païs d'Aunis, & és enuirons de la Rochelle, attendant l'occaſion d'executer leurs mauuais deſſeings, tant dãs l'eſtendue de ces Prouinces, que en la Guienne, Languedoc & Dauphiné, par la ſurpriſe en meſme temps de diuerſes Villes: ce qu'ils eſperoient faire le xv. du mois de Decembre, iour aſſigné entre eux: mais leur coniuration ayant eſté deſcouuerte, & toutes les Villes ayãt receu ordre de ſe garder, ils trouuerent bon de differer la priſe des

armes iuſques au premier de Ianuier, dont ils ſe donnerent aduis reſpectiuement par Courriers exprez, & dudit iour ſur ſemblables obſtacles, ils en firent par deux fois des remiſes du quinziéme au dernier du meſme mois de Ianuier. Mais le Sieur de Soubiſe portant plus impatiemment le repos, & voyant qu'il y auoit du peril de retarder plus long temps de mettre à execution ce qu'il auoit projetté, ſe porte tout à coup auec ſes coniurés dans l'Iſle de Ré, qu'il ſurprend ſans aucune deffenſe, & de là auec quelques vaiſſeaux & gens de guerre, ſe jette dãs le port de Blauet, où il ſurprit pluſieurs vaiſſeaux de Monſieur le Duc de Neuers, qui y eſtoient ſous la foy publique, ſans aucun armement effectiuement entretenu. Et bien qu'au premier aduis porté au Languedoc de la priſe de l'Iſle de

Ré, le Sieur Duc de Rohan feignist ne sçauoir rien de cette conjuration, & protestast qu'il n'y auoit aucune part, & que cette action de son frere n'interuertiroit rien au repos de cette Prouince. Neantmoins ayant depuis receu vn faux aduis tresaduantageux pour leur party, que non seulement les vaisseaux du port, mais le fort mesme de Blauet estoit prins, il conuoqua vne assemblée de la Noblesse, & des Deputés des Villes de son party pour y faire resoudre tout ouuertement la prise des armes contre le Roy.

Cependant Soubise orgueilleux de la prise de ces Vaisseaux, & des Isles de Ré & d'Oleron par trahison & perfidie, & contre la foy publique, se mit à faire des courses sur la coste de cette mer & sur diuerses aduenuës, où il cõmit toute sorte d'actes d'hostilité sur

les subjects du Roy. Les Rochelois qui au commencement n'osoient luy fournir que sous-main d'armes, vires, munitions, & gens de guerre, l'aduoüerent depuis tout ouuertement: & le Roy ayant estimé qu'il estoit obligé de garantir ses subjets de ces oppressions, fit dessein de dresser vn armemẽt sur mer, & de recouurer pour cet effect quelques vaisseaux d'Angleterre & Holande; à quoy il employa le Sieur de la Foreſt, Gouuerneur du Chasteau & Ville de Foix, qui s'acquita tres-dignement de cette charge, & auec vne diligẽce extraordinaire, & pour commander à cette armée nauale, il trouua à propos d'appeler Mõsieur le Duc de Montmorancy, grand Admiral de France, à qui naturellement par l'aduantage de sa charge, il appartient de conduire les armes du Roy sur la mer. Ledit Sieur Duc, qui outre cette charge

ge a le gouuernement de Languedoc, (où le Duc de Rohan a continué la faction, & sous-leué les Villes de son party contre le seruice du Roy,) quoy que les vœux & les prieres de tous les Ordres de la Prouince, reclamassent les effects de son amour dans les occasions d'vne guerre presente, sa valeur jusques icy l'ayant fait recognoistre pour l'Ange Tutellaire du Languedoc: estima neãtmoins deuoir preferer à tout autre employ le seruice qu'il estoit obligé de rendre au Roy en cette armée Naualle, puis qu'il sembloit que la France attendoit de son bras genereux, & de sa seule valeur, la honteuse desfaite des ennemis de ceſt Estat. Pour rendre donc sur mer autant de preuues de la generosité de son courage, qu'il en auoit souuent donné sur terre, il partit de Tolose, ca-

pitale Ville de ſon Gouuernement ſur la fin du mois de May; arriue à la Cour ſur le commencement de Iuin, où il trouue que l'armée Naualle n'eſtoit pas encore preſte, d'autãt que les vingt vaiſſeaux Holandois qu'on attendoit, ny les vaiſſeaux Anglois n'eſtoient encore partis de leurs havres. Le reſte du mois ſe paſſa à faire le preparatif de cét armement, & en l'attente de ces vaiſſeaux, qui n'arriuerent qu'au commencement de Iuillet: Auquel temps l'armée eſtant à Morbian, Monſieur de Montmorancy partit de la Cour le quinzieſme du mois pour l'aller joindre: le vingt-troiſieſme il arriua aux ſables d'Olonne, où à l'inſtant il fit faire ſous ſa caution vn armement de vingt petits vaiſſeaux de guerre, & quinze vaiſſeaux de feu pour fortifier l'armée du Roy: cét ordre ainſi reſolu,

l'impatient desir qu'il auoit de voir son gros d'armée à Morbian, le fit embarquer dans vne chalupe, sans attendre les vaisseaux qui le deuoient venir prendre à Olonne, où il courut fortune de se perdre à cause d'vne tempeste qui s'esleua peu apres son partemẽt: A son arriuée à Morbian, ayant trouué que les vaisseaux estoient desia partis, il se fit porter à l'Isle-Dieu, où il trouua l'armée lors commandée par le Sieur Autin Admiral de Zelande, accompagné du Sieur Durp Admiral de Holande, & du Sieur de Manty, faisant la charge de Vis Admiral de France, en l'absence de Monsieur le Marquis Desportes. La valeur dudit Sieur Duc de Montmorancy & sa courtoisie, disposa ces Seigneurs estrangers de prendre à singulier contentemẽt de luy deferer, receuoir ses commandemens, & luy

rendre toute obeyſſance : il leur communiqua l'armement qu'il auoit fait faire par les Olonnois, & l'ordre qu'il auoit donné à Meſſieurs de la Rochefoucaut, & de Toyras de deſcendre à l'Iſle de Ré auec les Regimens de Champagne, & de la Bergerie, cheuaux legers, & Carabins dudit Sieur de Toyras, à meſme temps que la bataille Naualle ſe dõneroit; & ayant par ſa bonne conduite meſnagé l'eſprit de l'Admiral Autin, & fortifié les reſolutiõs des Capitaines Holandois à bien ſeruir, il fit preparer toutes choſes neceſſaires à cét effect.

Et pour l'execution de cette entrepriſe, il part de l'Iſle-Dieu pour aller aux ſables d'Olonne faire embarquer l'armée de terre, mais il ne fuſt pas à vne lieuë de mer de l'Iſle-Dieu, qu'vn grand vaiſſeau ennemy parut, qui ve-

noit recognoistre l'armée du Roy: Contre ce grand vaisseau furent commandés quatre petits vaisseaux qui furent suiuis du Cheuallier de Cangé, commandant vn vaisseau de deux cẽs tonneaux qui est à luy, l'ennemy les attend, les nostres l'attaquent, & apres six heures de combat la nuict arriuãt, le vaisseau ennemy se sauue auec grande perte & tout desmasté à l'Isle de Ré, & a esté trouué depuis dans le port de sainct Martin sur le costé, en estat de ne pouuoir plus seruir. En ce combat fut tué d'vne volée de canon dans vn des petits vaisseaux, le Sieur de Gadencour Capitaine des gardes de Mõsieur de Montmorancy, apres auoir donné de bonnes preuues de son courage: & dans le vaisseau du Cheuallier de Cangé, furent tués le Cheualier de Curi, & huict Soldats, & dix huict blessez.

Ce rencontre n'empeſcha pas la route de l'armée, qui arriua aux ſables d'Olonne, où Monſieur de Montmorancy fit faire l'embarquement de l'armée de terre, faiſant eſtat de partir le lendemain ſur les onze heures du ſoir auec toute ſa flotte, & prendre la route de l'Iſle de Ré pour aller attaquer les ennemis : mais le vent ayant eſté fauorable juſques à huict heures du ſoir, il changea tout à coup, & retarda l'execution du deſſeing que Monſieur le Duc de Mõtmorancy auoit de donner bataille, & le cõtraignit de quitter la rade des ſables, pour gagner la pleine mer, ou la tempeſte le prenant, le fit demeurer au large à dix lieuës de terre. Pendãt ce temps arriua vn Courrier du Roy, portant commandement d'attendre que les vaiſſeaux Anglois fuſſent venus auant de donner la ba-

taille : ſur ce commandement le conſeil de guerre aſſemblé, il fut reſolu qu'on iroit à l'Iſle-Dieu attendre les vaiſſeaux Anglois : mais Monſieur de Montmorancy ayant ſejourné à la rade cette Iſle dix-huict iours entiers, & voyant qu'ils eſtoiẽt trop long temps à venir, & que s'il attendoit dauantage, il perdroit la commodité du gros de l'eau, qui commença le xij. de Septembre, & finiſt le xviij. Il ſe reſolut d'aller attaquer l'ennemy ſans les vaiſſeaux Anglois.

Il part donc de l'Iſle-Dieu le xiij. de Septembre pour aller aux ſables d'Olonne reprendre l'Armée de terre qui durant la tempeſte auoit deſambarqué, là il y treuue Monſieur de ſainct Luc qui venoit d'y arriuer pour auoir part à la gloire de ſes armes ; fait faire l'embarquement des troupes, & pre-

parer les vaisseaux de feu, & pendant qu'on s'appareilloit pour aller au combat, parurent sept vaisseaux Anglois des huict qu'on attendoit (le huictiéme nommé le Neptune, destiné pour le vice-Admiral, s'en estant retourné de la rade de Diepe en Angleterre pour ne vouloir point seruir le Roy contre les Rochelois) ces vaisseaux si long temps attendus estans arriués sous la conduite de Monsieur le Commandeur de Ris, par ordre de Mõsieur de Montmorancy l'armée partit le 14. de Septembre au soir en cet ordre.

A la teste de l'auantgarde estoit Monsieur le Duc de Montmorancy dans le vaisseau de Monsieur l'Admiral Autin.

A la teste de la bataille Monsieur l'Admiral de Holande.

A la teste de l'arrieregarde Monsieur de Manti,

de Manti, faisant la charge de Vice-admiral de France.

L'armée Royale prend la route de l'isle de Ré pour affronter l'armée ennemie, qui estoit à la rade de S. Martin (lieu tres-auãtageux pour les ennemis, à cause de la quantité de bancs, de rochers & de sable qui sõt en ceste plage, & la difficulté de ses aduenues) nos vaisseaux y arriuerent au poinct du iour, & demeurerent sur leurs voiles à l'emboucheure d'vn destroit qu'ils nomment Courreau, attendant la haute marée iusques à midy quinziesme Septembre, auquel temps l'ordre estoit de donner le signal par vn coup de canon, ce qui fust fait, & le coup lâché l'armée va droit aux ennemis, lesquels se mettant sur les voiles, viennent au rencontre, font le premier salue d'assez loin, Mõsieur de Mõtmorancy descharge toute sa bordée à

demy portée de canõ, & les quatre vaiſſeaux qui faiſoiẽt la pointe de ſon auãtgarde, ayant auſſi tiré leur bordée, Monſieur de Montmorancy deſirant venir à l'abord tourne la teſte vers les ennemis: Mais le vent s'alentiſſant, il ne peut les aborder, ſi bien que durant deux heures on ne combatit qu'à coups de canon, iuſques à tant que le vent s'eſtant rafraiſchy, Monſieur de Montmorancy fiſt toute voile pour les aborder. Ceſte reſolution eſtõna les ennemis, leur fiſt tourner le dos, & les contraignit de s'aller eſchouër à la foſſe de Loye, au deſſoubs d'vn cap, où ils auoient vne batterie ſur terre de quatre canons, & où Monſieur de Montmorancy conſeillé de ſa generoſité naturelle vouloit s'aller s'eſchouër auec eux pour les cõbatre à la main, ſans que Mr. l'Admiral Hautin le retint, voyãt la mer s'en retouruer, qui laiſſa les

ennemis à ſec à cent pas dans terre: Lors l'armée du Roy s'en retourna au Courreau, d'où Monſieur le Duc de Mõtmorancy ayant eu aduis que ſept vaiſſeaux ennemis paroiſſoient à Chef-de-bois, qui faiſoiẽt cõtenãce de vouloir ioindre l'armée ennemie, y enuoya vne Eſquadre de dix vaiſſeaux, qui fit auſſi toſt diſparoiſtre les ſept vaiſſeaux ennemis. Leſquels les noſtres pourſuiuoiẽt touſiours, en leur dõnãt la chaſſe, quãd ils rẽcõtrerẽt bon nombre de Barques qui portoiẽt deux mil hõmes de pied, & ſix vings cheuaux, cõduits par le Cõte de Laual, & le ſieur de Laudrieres, que les Rochellois enuoyoiẽt pour deſcẽdre en l'iſle de Ré, & fortifier ceux de leur parti, ce que mõſieur de Mõtmorãcy ayant bien preueu, il auoit deja dõné ordre au ſieur de Mãti de ioindre les dix premiers vaiſſeaux auec autres dix, & aller border toute la

coſte de la Rochelle, affin d'empeſcher que les ennemis ne peuſſent à la faueur de la nuict faire leur deſcente dans l'iſle, ce que ledit ſieur de Manti empeſcha, quoy que les ennemis fiſſent beaucoup deffort de paſſer ſur le iour

Cependãt l'armée de terre qui auoit ordre de Monſieur le Duc de Montmorancy de faire ſa deſcente tandis qu'il cõbatroit ſur mer, ſe jetta dãs l'iſle de Ré, fauoriſée de ſix vaiſſeaux en cét ordre.

Monſieur de Toyras Mareſchal de camp, commandant l'armée de terre, ſoubs la generalité des armes de Monſieur de Montmorancy, donna à Meſſieurs de la Rochefoucault, & de S. Luc l'honneur de commander auec luy la bataille, & le ſieur barõ des Frãcs fut deſtiné pour cõmãder la Caualerie, & en ceſte diſpoſitiõ voulãt faire la deſcẽte ils trouuerent monſieur de Soubiſe qui les

attendoit auec mil hommes de pied & quatre canons pour les empescher. Le cõbat fust aspre durant vne heure auec de rudes escarmouches, iusques à ce que ledit sieur de Toiras voyant la resolutiõ des ennemis, pour donner l'exemple de vaincre à ses soldats se ietta le premier à la teste de ses enfans perdus dans la mer l'eau iusques au dessus de la ceinture, & les siens le suiuant & pressant les ennemis, donnerent tẽps au reste des troupes, tant de pied que de cheual de faire leur descente; & s'estãs ioints ensemble ils contraignirent l'ennemi de lascher le pied, d'abandonner quatre canons de fonte, auec perte d'enuiron soixante hõmes, & de laisser ceste rade libre à nostre armée, où elle passa toute la nuict auprés d'vn lieu nommé Ars.

Le lendemain les nostres estans sortis d'Ars dés le poinct du iour, & s'estans

mis en bataille à deux cẽs pas du Bourg, ſur les dix heures de matin paruſt Monſieur de Soubiſe auec trois mil hommes de pied & cinquante cheuaux, marchant en bataille, lequel donnãt ſur les enfans perdus du Regiment de monſieur de la Bergerie, leur fiſt laſcher le pied, & leur tua deux Capitaines en chef, puis venãt aux mains auec le gros du Regimẽt qui l'attẽdoit de pied ferme, le Regiment de Champagne commandé par monſieur de Toyras donna par le flanc ſi viuemẽt, qu'apres vne bonne heure de combat, & la pluſpart à coup de main, il miſt les ennemis en déroute, en tua huict cẽs ſur la place, en print ſoixãte de priſonniers, & fiſt fuir le reſte, auec tel deſordre, que monſieur de Soubiſe leur general, encore touché de la peur de la iournée precedente, effrayé du peril emminent, voiant le mauuais ſuccez de ſes armes, & par

mer & par terre, saisi de l'espouuente, se ietta dãs deux Chalupes, qui l'attẽdoiẽt aupres de Chefdebois, pour le receuoir fuyant, & le reste des ennemis deffaits, & qui s'estoiẽt sauuez dãs les Marez, se ietterẽt dãs leurs Vaisseaux qui s'estoiẽt eschoüés au cõbat naual du iour precedẽt.

Ceste déroute ayant esté faite le Mardi 16. Septembre, le mesme iour les ennemis ayant vent & marée fauorable, & croyant reparer leur perte firent voile à deux heures apres midy, & vindrent attaquer l'armée Royalle : mais monsieur le Duc de Montmorancy les voyant venir, alla à toute voille à eux, & se treuua durant vne heure tout seul deuant les ennemis, sans qu'ils l'osassent aborder, ils luy enuoyerent seulement trois petits vaisseaux de feu pour les brusler, qui feurent receus de quelques Chalupes, ou les sieurs Dãbleuille, de Boyer,

de sainct Val,& de Sodeilles, Capitaine des gardes de monsieur de Montmorãci,auec quelques vns de ses compagnõs feurent commandés, qui auec des pots & de grenades, mirẽt le feu dans le vaisseau de feu des ennemis,qui brusla à vne portée de pistolet de celuy de monsieur le Duc de Montmoranci. Lors monsieur de Bouteuille commandant le vaisseau du sieur de S .Iulien, voyant le peril où monsieur le Montmorancy s'estoit ietté, se mist entre les ennemis & luy, le vaisseau du Cheualier Poinsſy le suiuãt en fist de mesme. Ceux du Cheualier Danglure & du Comte de Vauuert se rendirent aussi tost prés de luy, les autres quelque effort qu'il fissent ne l'ayant peu approcher de si prez se mirent en deuoir de le suiure à toute voile.

Alors le vẽt estãt venu fauorable pour l'armée du Roy, qui iusques-là nous auoir

uoit eſté cõtraire, Mr. le Duc de Mõtmorancy profittãt de cét aduãtage; ſe jetta à trauers les ennemis, fẽdiſt leur armée en deux, & de dix ou douze vaiſſeaux ennemis qui luy eſtoient demeurés à la main droite, la Vierge & le S. Michel toucherent, le S. Michel ſur le ſable, & la Vierge ſur le roc. Ceſte bruſque attaque eſpouuanta tellement les ennemis, que ſe voyant perdus, ils prindrent la fuite ſur le couchant, & monſieur de Montmorancy voyant la honteuſe fuite des ennemis, laiſſa huict vaiſſeaux pour veiller la Vierge & S. Michel, & quelques autres vaiſſeaux, qui s'eſtoient retirés dans la foſſe de Loye, & qu'on ne pouuoit aborder à cauſe des bancs & des rochers, & pourſuiuit les fuyards juſques deuant la Rochelle, leur empeſche l'entrée du port, & leur prend neuf grands vaiſſeaux de guerre, entre leſquels il en

y a deux de ceux de monſieur le Duc de Neuers, que monſieur de Soubiſe auoit auoit prins au port de Blauet, quatre Anglois, le grand Flaman, le Lyon d'or, & la Concorde, le reſte ſe ſauua ſur mer à la faueur des broüillars de la nuict, parmy leſquels eſt le petit ſainct Iean appartenant à monſieur le Duc de Neuers, & qui eſt le ſeul bon vaiſſeau de ceſte flote qui leur eſt reſté.

Ce cõbat ayãt finy deux heures auant le iour. Vne heure apres le vẽt s'eſtãt augmenté, ledit ſieur Duc de Montmorancy ſe trouuant aupres de la Rochelle reuint moüiller l'ancre à Chefdebois, faict le ſignal pour r'apeller toute ſon armée, & apres s'eſtre rafraiſchis pendant vne heure, leue l'ancre au point du jour, & commande aux vaiſſeaux qui veilloient la Vierge & le S. Michel, & qui deſpuis s'eſtoient leués à la faueur de la

marée, de les aller attaquer à la fosse de Loye, où ils auoient estés eschoüér de rechef.

Quelque tẽps apres que ces Vaisseaux cõmãdés furẽt partis pour faire cette executiõ, Mr. le Duc de Montmorãci tenant la route de S. Martin, viſt paroistre vne barque qu'õ jugea ennemie, il cõmãda à M. Dãbleuile de l'aller recognoistre, qui trouue que c'estoient dés deputés du bourg de S. Martin de la Religion Pretẽduë Reformée, accompagnés du Curé, & d'vn Valet du sieur de la Foreſt, lors prisonnier de guerre en l'isle de Ré, qui portoit vne lettre à monsieur le Duc de Montmorancy de la part de son Maistre & accõpagnoit ces deputez lesquels, par l'interceſſion dudit sieur de la Foreſt demandoient la vie, tant pour les habitans dudit bourg S. Martin, & des gens de guerre qui s'y estoient jettés, que pour

Iacques Foran & ſes compagnons qui commandoient dans le vaiſſeau S. Michel, lequel ils offroiēt de rēdre, faisāt eſperer que la Vierge en feroit de meſme.

Ceſte nouuelle obligea monſieur le Duc de Montmoranci d'enuoyer le Sergent de bataille aux Vaiſſeaux deſtinez pour l'attaque de S. Michel, & la Vierge, auec ordre de les faire arreſter : mais il n'y arriua pas aſſez à temps, parce que le Cheualier de Villeneufue auec ſon vaiſſeau, le Cōte de Vauuert auec celuy de Raſilly, le Baron de Iuſſé auec le S. François, & le Capitaine Veillon auec vn petit vaiſſeau Ollonois, auoient deſia choqué la Vierge, dans lequel il y auoit enuiron ſept cens hommes des ennemis, & s'eſtoiēt iettés dedans, ce que voyāt les ennemis, ils ſe ietterent dans quatre chalupes, ſe ſauuent à terre, & ceux qui reſtoient dans le vaiſſeau mettent par de-

ſeſpoir le feu à leurs poudres, & en ſe bruſlant eux meſmes auec leur vaiſſeau, bruſlēt les quatre qui l'auoient attaqué.

En ceſte execution ſe perdit mõſieur le Comte de Vauuert, qui apres auoir fait paroiſtre ſa valeur, & ayant receu vne mouſquetade à la iãbe, s'eſtoit ietté le premier dans la Vierge pour ſe rendre maiſtre du Vaiſſeau, l'eſpée à la main contre ceux qui reſiſtoient ſur le tillac, & en ayãt tué pluſieurs, les autres s'eſtãs iettez au bas du Nauire fuſt enleué par la violẽce de la poudre, auec le Cheualier de Villeneufue, le Capitaine Veillon, vn Capitaine Holandois, vn lieutenant & quelques ſoldats, le reſte s'eſtant ietté dãs l'eau fuſt ſauué par des chalupes qu'on y auoit enuoyées. Cependant monſieur de Bouteuille abordant le S. Michel qui eſtoit à flot, deſchargea ſa bordée & fiſt ſon ſalué de moſquetades:

mais iugeant par les signes que les ennemis faisoient qu'ils vouloient se rendre, il leur donna la vie, & se rendit maistre du vaisseau, qui fust amené à monsieur de Montmorancy auec enuiron cent hommes dedans, & le tout fust remis entre les mains du sieur de Soudeille Capitaine de ses gardes. Le reste des vaisseaux, sçauoir le Centurió, le Chantillot, vn Anglois, & vn d'Amsterdam, & huict moyens vaisseaux qui s'estoient sauuez à la fosse de Loye, ayant esté abãdonnez furent prins, en partie fracassez des coups de canon receus ez combats des iours precedens, vne partie de leurs soldats tuez, le reste s'estant sauuez en terre, & refugiez au bourg S. Martin.

Monsieur le Duc de Montmorancy ayant apres ceste meslée apprins la mort du Comte de Vauuert son nepueu, fust touché viuement du desplaisir de ceste

perte, & oubliant le contentement qu'il deuoit gouſter au milieu d'vne ſi glorieuſe victoire, s'abandõna à la douleur, & deplorant auec reſſentiment la mort de ce ieune Seigneur, donna des marques d'vne ame tẽdre à l'amour des ſiẽs.

Monſieur de Montmorancy apres auoir donné quelque temps à ſoulager ſa douleur, & voyant l'entiere défaite de l'armée nauale des Rochellois, tourna ſes ſoings à ſe rendre entieremẽt maiſtre de l'iſle de Ré, & ſemons par la conſideration, & par les prieres du ſieur de la Foreſt, il entendit à la capitulation de ceux du Bourg S. Martin, où eſtoient les principales forces des ennemis, qui traittoiẽt tant pour eux, que pour tous les habitãs de l'Isle, & pour les ſoldats eſchapez du debris de leurs armées. Pour cõclurre ceſte compoſition, monſieur de Mõtmorancy leur commanda d'enuoyer deux

des principaux du Bourg pour ostage de ceux qu'il enuoyeroit de sa part pour ouyr leurs demandes, ce qu'ayant esté faict, & eux ayant faict entendre à monsieur de Montmorãcy qu'ils n'esperoiẽt plus qu'en sa grace, & l'ayant supplié de les receuoir à pardõ, il leur accorda, Que les maistres de Camp, Capitaines & gẽs de condition sortiroient auec leurs armes & bagage, & les soldats auec leur espée seulement. Auec serment de ne porter de six mois les armes contre le seruice du Roy: La vie & les biens saues pour les habitãs de l'Isle qui demeuroient dans leurs maisons. Il sortit dix-huict cens soldats de l'Isle, laquelle fust mise tout à faict soubs l'obeissance du Roy, par la bonne conduite de mõsieur le Duc de Montmorancy. Monsieur de Toyras qui auoit faict reussir ceste execution sur la terre si auantageusement,

est de-

eſt demeuré dans l'Iſle auec ſes troupes en garniſon pour la conſeruer dans l'obeiſſance.

Pendant l'execution de ceſte redition le Marquis de Breſſieux par le commãdement de monſieur le Duc de Montmorancy fuſt ſommer auec quantité de vaiſſeaux les habitans de l'Iſle d'Oleron, & du Fort de ſe rendre : Les habitans de l'Iſle offrirent obeiſſance, ceux du Fort reſpondirent que quand ils verroient monſieur le Duc de Montmorancy ils conſulteroient ce qu'ils auroient à faire, ce qui l'obligea de partir auſſi toſt, & prendre la route vers l'iſle d'Oleron, où il ne fuſt pas ſi toſt arriué, que les habitãs tant de l'Iſle que du Fort, eſtans dans la terreur des armes victorieuſes du Roy, ſe ſoubſmirent à luy, & le ſupplierent de les receuoir en grace, aux meſmes conditions que ceux de l'iſle de Ré, ce que

monſieur de Montmorancy leur accorda. Ainſi toute ceſte coſte de mer qui eſtoit occupée par les ennemis, ne reſpire auiourd'huy qu'obeiſſance, & l'heureux ſuccez de ces conqueſtes nous doit vray-sẽblablemẽt faire eſperer l'entiere ruine de la rebellion, puiſque l'effet de ceſte victoire eſt ſi conſiderable, qu'il ſe peut dire, ſans ſoupçon de flaterie, qu'apres la perte de vingt-deux Nauires, treize grands vaiſſeaux de guerre, huict moyens, prins en ce combat, la Vierge bruſlé, les Iſles de Ré & d'Oleron entierement remiſes dans l'obeiſſance, il ne reſte nul moyen aux Rochellois de remettre aucun armement ſur mer, ni incommoder les coſtes voiſines, qui eſtoient la ſeule force en laquelle ils eſtabliſſoiẽt le pouuoir de leur party, & le ſeul appuy où la rebellion mettoit toute ſa confiance.

Auſſi le Roy a recognu ceſte desfaite tellement auantageuſe pour le reſtabliſſemẽt de ſon authorité, qu'en ayãt receu l'aduis par le ſieur de Fontenay, que monſieur de Montmorancy deſpecha exprez en Cour, pour l'informer au vray de ce qui s'eſtoit paſſé en ces combats, qu'il a voulu bien expreſſement teſmoigner à monſieur de Montmorancy combien il demeuroit content de ſes deſportemens en ceſte occaſion, & comme ſa Majeſté auoit ſubjet d'eſtre ſatisfaite en elle meſme, d'auoir remis la conduite de ſes armées en la main d'vn chef ſi genereux & ſi paſſioné pour ſon ſeruice, qui ſemble auoir encore herité auec le partage de ſes ayeux de cet honneur, de ſçauoir heureuſemẽt manier l'eſpée de France à l'auantage de l'eſtat, & à la gloire des Roys. Les teſmoignages d'allegreſſe & de contentement

extraordinaires auec leſquels le Roy recueillit les nouuelles de ceſte victoire paroiſtront plus naifuement dans la lettre que ſa Majeſté luy eſcriuit de ſa propre main que nous mettrons à la fin de ceſte relation.

## LETTRE DV ROY A MONſeigneur de Montmorancy.

*MON Couſin la victoire que vous auez obtenuë contre Soubize & les Rebelles qui s'eſtoient ioints à luy, m'aporte vne ioye ſi grande, & me donne tant de ſatisfaction de vos deportemẽs, que ie ne puis aſſez vous teſmoigner le contentement que i'ay d'vn ſuccez ſi auantageux au bien de mes affaires: Ie*

*l'auois esperé de vostre courage, & de vostre conduite, ainsi que vous auez recognu par vn soin que i'ay pris que ce combat ne fust faict sans vous. Ce m'est vne double ioye qu'ayant rendu ces preuues de la confiance que i'ay en vostre affection, elles vous ait esté vn moyen de paruenir à l'hõneur que vous auez acquis en ceste occasion. Je conserueray le souuenir des seruices que vous my auez faicts pour vous auoir encore en plus destime, & vous faire ressentir les effets de ma bien-veillãce. Ce qu'attendãt ie prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa garde. Escrit à Fontainebleau ce 22. Septembre 1625.*

LOVYS.

R